

mention **MUSICOLOGIE**  
 parcours **Musique et musicologie**  
**Pratique musicale spécialisée**



### ■■■ OBJECTIFS

- Étudier le phénomène musical à travers son évolution historique, ses théories, ses pratiques, ses fondements physiques et perceptifs, et sa place dans la société.
- Acquérir une solide culture musicale, des compétences techniques et fortifier la pratique instrumentale et vocale. Il s'agit donc pour l'étudiant.e à la fois d'engager une réflexion sur le phénomène musical dans son ensemble et de la nourrir par une expérience personnelle.

### ■■■ POUR RÉUSSIR

#### Attendus/Prérequis

- Compétences en expression écrite et orale en français et dans au moins une langue étrangère (niveau B).
- Compétences de raisonnement logique.
- Intérêt pour la démarche scientifique et la recherche documentaire.
- Capacité à travailler de façon autonome et organiser son travail.
- Curiosité intellectuelle.
- Sensibilité aux pratiques de la discipline artistique visée.

#### Formation requise

Baccalauréat

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat.

### ■■■ ET APRÈS...

#### Poursuites d'études

Le département de musique propose à Dijon :

- un master musicologie avec un parcours recherche (musicologie de la création et de la performance) et un parcours pro (création, interprétation et performance)
- un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du 2<sup>nd</sup> degré, éducation musicale et chant choral (INSPE).

Il est possible de s'orienter également vers le Master direction de projets ou établissements culturels (INSPE) et vers d'autres Masters de l'université de Bourgogne ou d'autres universités françaises.

#### Débouchés

- Professeur.e d'éducation musicale et de chant choral (après obtention du CAPES ou de l'Agrégation).
- Professeur.e dans les écoles de musique après obtention du DE (Diplôme d'Etat) de Professeur de Musique, délivré par le Ministère de la Culture.
- Musicien.ne professionnel.le après obtention du DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien), délivré par le Ministère de la Culture et la Licence de Sciences humaines et Sociales mention Musique.

D'autres débouchés s'ouvrent avec des formations complémentaires : compositeur.trice et designer sonore, ingénieur.e du son, graveur.euse dans l'édition musicale, documentaliste spécialisé.e dans les documents audio-visuels, musicothérapeute, conseiller.ère musical.e dans l'audio-visuel, producteur.trice à la radio, critique musical, etc.

<http://lyceens.u-bourgogne.fr>

### ■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

Au terme des trois années de licence, l'étudiant.e aura acquis des compétences en :

- Acquérir des compétences d'ordre théorique, historique, analytique et esthétique dans le domaine musicologique, et d'ordre pratique et théorique dans le domaine musical.
- Engager une réflexion autonome et critique sur le phénomène musical dans son ensemble quelle que soit la perspective envisagée (historique, analytique, esthétique, etc.) ; la nourrir par une expérience personnelle et la formuler tant à l'oral qu'à l'écrit selon les normes rédactionnelles courantes.
- Assimiler les techniques de recherche documentaire et ses outils bibliographiques papiers et numériques
- S'inscrire dans un projet musical collectif.

## MATIÈRES ENSEIGNÉES

La licence de musicologie se compose de trois grands types d'enseignement :

- théoriques : histoire musicale, analyse musicale, philosophie de la musique
- techniques : formation musicale, écriture, informatique musicale, piano
- pratique musicale : formation vocale, pratique collective, piano

Auxquels s'ajoute une langue vivante.

## ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le département de musique offre à ses étudiant.es la possibilité de suivre une partie de leur cursus dans diverses universités étrangères dans le cadre des accords européens ERASMUS.



Dijon  
UFR Sciences humaines  
4 Boulevard Gabriel  
21000 DIJON



Futurs titulaires du bac français  
<http://lyceens.u-bourgogne.fr>  
Titulaires d'un diplôme étranger  
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>



Droits de scolarité  
170 € (2023-24)  
Cotisation vie étudiante  
et de campus (CVEC)  
92 € (2023-24)

## STATISTIQUES

Toutes les informations statistiques sur les formations, la vie étudiante, les parcours et la réussite, l'insertion professionnelle sont disponibles sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant - uB  
<http://ode.u-bourgogne.fr> ou en scannant ce QR Code.



### Fiches filières

- L1 MM - PMS
- L2 MM - PMS
- L3 MM - PMS



20 à 25h de cours / semaine environ  
et 10 à 15h de travail personnel.



Stage facultatif.



L1 : 60- 80 étudiant.es

## CONTACTS

Pôle Formation et Vie  
Universitaire  
Maison de l'Université  
03 80 39 39 80  
[pole.formation@u-bourgogne.fr](mailto:pole.formation@u-bourgogne.fr)

Scolarité  
Florence CLAIR  
03 80 39 57 06  
[florence.clair@u-bourgogne.fr](mailto:florence.clair@u-bourgogne.fr)



"La musicologie, en soi, c'est vraiment plus l'étude de la musique d'un regard extérieur. On peut venir de vraiment tout type de filière, la seule vraie condition c'est d'être passionné et de se lancer dedans. On n'a pas besoin forcément d'avoir un bagage théorique énorme ni d'avoir une pratique instrumentale pour venir en musicologie. Ça, la musicologie va nous l'apporter.

Globalement, on commence par deux histoires de la musique : les musiques actuelles et l'étude de la musique classique. Et après, on va approfondir en étudiant la musique romantique, la musique baroque, la musique du Moyen-Âge et parallèlement, le jazz et la musique moderne contemporaine. On a plusieurs histoires de la musique qui s'enchaînent sur les trois années de licence. On a aussi des cours de commentaire, d'harmonie et d'écriture, du solfège, du chant choral, de la philosophie de la musique, de l'organologie (conception de l'instrument), étude de l'acoustique et de la psychoacoustique, de l'informatique musicale.

Ma méthode de travail, elle est simple : il faut écouter, écouter, écouter de la musique et sans cesse se questionner sur ce qu'on écoute, comprendre ce qu'on écoute et être dans une écoute analytique."

Vincent, doctorat de Musicologie

